

N° 14

Printemps 2018

Chatelain@chateaugontier.fr
www.chatelain.mairie53.fr



Mairie de Châtelain
14, rue principale
mardi - jeudi - samedi
9h – 12h
02 43 07 22 09

A vos agendas ...

Samedi 12 & dimanche 13 mai

Concours de belote

Organisé par Génération
Mouvements à la salle des fêtes.

Mercredi 30 mai à 15h30

Heure du conte à la bibliothèque

Dimanche 3 juin

Vide grenier organisé par l'école

Terrain de foot de 9h à 18h
3 premiers mètres gratuits
(un euro les mètres supplémentaires)
Restauration et animations sur place.
Tél : 02 43 07 19 14 - 02 43 70 57 53

Dimanche 3 juin

LOTO organisé par le club de pétanque

- Salle des fêtes de
Villiers Charlemagne
Animé par Manu
Tél : 02 43 70 32 39

Dimanche 24 juin

La castelcoudréenne à Châtelain
(parcours pédestres, cyclo et VTT)
organisée par le Cyclo Châtelain-
Coudray. Tél : 02 43 06 93 87

Dimanche 24 juin

Course cycliste à Châtelain
Organisée par le Véloce Club

Vendredi 29 juin

Journée de fin d'année scolaire

Organisée par Génération
Mouvements en partenariat
avec l'école. Au programme :
balade, pique-nique, jeux ...

Dimanche 1^{er} juillet

Kermesse de l'école

Repas : fouées (pain à garnir)
Tél : 02 43 07 22 09

Infos bibliothèque : fermeture le
samedi 12 mai, le samedi 14 juillet
et du 1^{er} au 21 août.

Un point sur le budget communal

Depuis 2 ans grâce aux efforts de chacun et ce malgré la baisse des dotations de l'Etat (- 55 000€ en 5 ans), la CAF de la commune est positive et stabilisée comme l'indique le tableau ci-dessous.

La CAF, indicateur qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses déduction faite des échéances de prêts montre que les finances de la commune vont un peu mieux. Elles restent cependant fragiles mais devraient se consolider d'ici fin 2020 avec la fin de différents prêts.

Capacité d'AutoFinancement - CAF	2014	2015	2016	2017
Produits de fonctionnement	331 820	355 080	392 696	385 226
Charges de fonctionnement	250 944	257 855	268 152	266 253
CAF brute	80 876	97 226	124 545	118 973
CAF nette (- le capital des prêts)	19 575	34 978	62 308	60 158
CAF "finale" (- prêt du Verger)	-6 841	5 562	32 892	32 922

Inscriptions à l'école

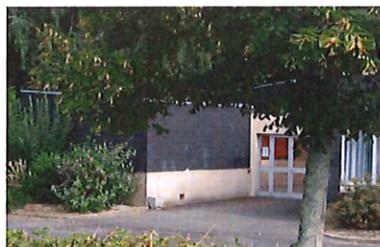
Les familles des enfants nés en 2015 et 2016 peuvent dès à présent contacter l'école pour inscrire leur(s) enfant(s).

Vous pourrez découvrir ou re-découvrir l'école au cours des portes ouvertes proposées le **vendredi 20 avril de 16h30 à 18h30.**

Contact : Mme Evelyne Gaschot 02 43 07 12 19



Rénovation de la salle des fêtes



La mise en accessibilité de la salle des fêtes a été l'occasion de quelques travaux complémentaires : réfection des toilettes, remplacement du sol de la petite salle, rénovation du bar, peinture dans la cuisine qui en avait grand besoin.

N'hésitez pas à la louer !

Tablette numérique spéciale « seniors »

Mardi 17 avril à 14h30, salle du conseil à la mairie, présentation de la tablette numérique spéciale « seniors » par Mme Gruau de la Poste. Animation gratuite et ouverte à tous.

Le Refuge de l'Arche fait peau neuve, n'hésitez pas à le redécouvrir !

Il est ouvert tous les jours d'avril à août de 10h à 19h (jours fériés compris).

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2018,

- les enfants **de 3 à 5 ans** sont invités à répondre au « **Quiz'Intrus** » pour trouver les intrus qui se sont dissimulés dans le Refuge,
- les enfants **de 6 à 11 ans** peuvent participer à un « **jeu de piste** » à la poursuite de braconniers.

D'autres animations sont proposées ponctuellement :

- les points rencontres sur les « émotions animales », un atelier éducatif : "Initiation à l'éthologie", une exposition « Cabinet des merveilles, une histoire de musée » sur l'inventaire du monde vivant entrepris depuis la Renaissance et qui s'est poursuivi jusqu' au XIXe siècle, des ateliers éducatifs : « Créatures fantastiques »

Plus d'information au 02 43 07 24 38 ou sur le site www.refuge-arche.org



En Mayenne, les arbres sont omniprésents.

Véritable identité du territoire, les arbres des villes et des champs ont une place de choix dans le paysage mayennais. Leurs atouts sont nombreux et indéniables.

C'est pourquoi, tous ensemble, particuliers, collectivités, entreprises, agriculteurs et associations, relevons le défi de planter 300 000 arbres et arbustes pour 2020, pour autant de Mayennais !

Que vous en plantiez 1 arbre ou 100, dans un jardin, un verger ou au bord d'un chemin, chaque projet mayennais alimentera le défi collectif !

Plus d'informations :

www.lamayenne.fr/actualites/super-defi-1-arbre-1-mayennais



Les beaux jours approchent : attention aux nuisances sonores !

Les outils à moteur thermique notamment les tondeuses peuvent être utilisés :

En semaine

de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis et mercredis

de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h00

Vendredi 25 mai à 14h00- Miré

Vendredi 29 juin à 19h45 - Châtelain

Vendredi 27 juillet à 19h45 - Châtelain

Vendredi 28 septembre à 14h00 – Daon

Horaires indiqués au départ Espace Robert Cribier.

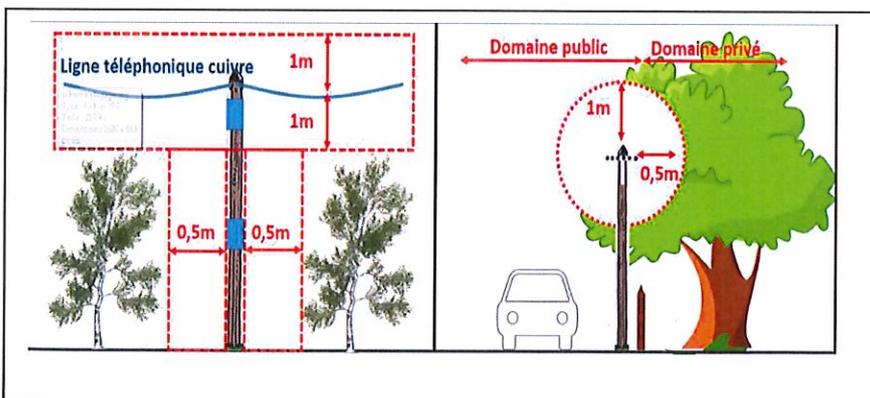
Renseignements : 02 43 07 03 00 ou gabrielmoussay@orange.fr

En projet : une balade à Sainte Suzanne en juin et une autre balade à Château-Gontier et aux Ursulines en septembre.

Balades de Châtelain



Elagage à proximité des lignes téléphoniques : rappel en image des règles



Avec le déploiement prochain de la fibre optique sur notre territoire, l'élagage à proximité des lignes téléphoniques devient essentiel pour la mise en place et pour un fonctionnement durable.

Chaque propriétaire est responsable de l'élagage des arbres et haies sur sa propriété.

Le journal Ouest France recherche un correspondant pour la commune.

Contact : Mme Tatania Guesdon
02 43 70 77 51

redaction.chateau-gontier@ouest-france.fr



ETAT CIVIL

Naissances : Tao POIRIER le 23 février
Louna LESCEAU 14 mars

Mariage : Ombeline de CHITRAY et Alban LELIEVRE